



HAL
open science

Quand “je” est un “autre” ou quand though, marqueur de relance discursive (d’“afterthought”), introduit une altérité intrasubjective

Catherine Filippi-Deswelle

► To cite this version:

Catherine Filippi-Deswelle. Quand “je” est un “autre” ou quand though, marqueur de relance discursive (d’“afterthought”), introduit une altérité intrasubjective. Sous la direction de Lionel Dufaye; Lucie Gournay. *L’Altérité dans les théories de l’énonciation*, OPHRYS, 2010, 978-2-7080-1280-6. hal-01779789

HAL Id: hal-01779789

<https://normandie-univ.hal.science/hal-01779789>

Submitted on 26 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Catherine Filippi-Deswelle
Université de Rouen, ERIAC
catherine.deswelle@univ-rouen.fr

Quand « je » est un « autre »
ou quand *though*, marqueur de relance discursive
(d'« afterthought »),
introduit une altérité intrasubjective

Introduction

Dans le présent article, je me propose de traiter de la question de l'altérité à travers l'étude du marqueur *though* en anglais, dans le cadre de la TOE d'Antoine Culioli.¹ Je commencerai par rappeler l'hétérogénéité catégorielle bien connue de *though*, tantôt conjonction de subordination reliant deux relations prédicatives (notées ci-après RP) au sein d'un seul énoncé (dit « complexe »), tantôt adverbe reliant deux RP séparées par une ponctuation forte, notamment un point, et placé soit en position d'incise, ou « post-initiale » selon la terminologie de Larreya et Rivière (2005 : 289), soit placé en fin de RP2 après une virgule ou non. La grande mobilité de ce marqueur s'explique par le fait que *though* a une fonction non seulement jonctive mais aussi anaphorique-déictique, ce qui lui permet de jouer un rôle tantôt au niveau de l'énoncé comprenant deux relations prédicatives en son sein, tantôt au niveau textuel ou discursif, en reliant deux énoncés syntaxiquement autonomes. C'est pourquoi ce morphème relationnel adversatif entre dans la classe des « connecteurs », que l'on entende ce métaterme au sens large – dans ce cas, on regroupe ses emplois de conjonction de subordination et d'adverbe – ou au sens

¹ Cette présentation s'inscrit dans un programme de recherche souhaitant prolonger les travaux de Deléchelle 1991 sur les « connecteurs transphrastiques », en particulier ceux qui marquent une opération énonciative de relance discursive sur le mode de l'addition (*and, well, anyway, besides*) ou de l'opposition (*but, however, still, though, mind you*). Il s'agit d'explorer d'autres connexions notionnelles susceptibles d'éclairer le propos antérieur à des fins argumentatives et/ou de modulation métalinguistique, soit pour le confirmer, soit pour s'en démarquer. Voir à ce sujet, Filippi-Deswelle 2008b à paraître, notamment sur *anyway* et *mind you*.

Filippi-Deswelle Catherine

étroit, et alors il s'agit d'une sous-classe de morphèmes relationnels appartenant à la classe des adverbes et y occupant une sous-catégorie particulière : celle des « adverbes de phrase » ou encore « adverbes connecteurs » (Guimier 1988), « adverbes conjonctifs » (Deléchelle 1991), « adverbes de liaison » (Larrea et Rivière 2005).

Je m'intéresserai ici plus particulièrement au rôle de « connecteur transphrastique » (Deléchelle 1991) de *though* dit « adverbial », dont la cible est l'au-delà de la « phrase », c'est-à-dire de l'énoncé qui le contient (en termes énonciatifs et notamment culioliens), tant au plan du contexte antérieur explicite qu'à celui du discours implicite vers lequel il pointe rétroactivement. Il s'agit alors d'orienter le propos vers une nouvelle direction, d'où sa fonction de « relance discursive adversative » (Filippi-Deswelle 2006b ; Filippi-Deswelle et Ballier 2007). Cela tient à ses propriétés à la fois anaphoriques (de pointeur vers l'antécédence des propos) et déictiques (de désignation et de centrage sur un nouveau thème du discours), que je vais illustrer dans les analyses qui vont suivre.

Je limiterai ici mon corpus à l'étude d'énoncés comportant l'ordre RP1. RP2 *though* (que *though* soit en incise ou en position finale²) au sein du même tour de parole d'un énonciateur donné, afin de pouvoir traiter en termes d'opérations énonciatives ce qu'on appelle l'effet d'« afterthought³ » propre à cette configuration syntaxique. Soit, pour commencer, les exemples (1) et (2) empruntés à la *Grammaire explicative de l'anglais* de Larrea et Rivière (2005 : 289) :

(1) *I hadn't met her for twenty years. Extraordinary, **though**, how little she's changed.*

(2) *That sounds interesting. We might lose some money, **though**.*

1. *Though* « adverbial » et la construction d'une altérité intersubjective

1.1. Statut assertif de RP1 et non prise en compte de l'altérité

² Pour un traitement énonciatif et prosodique des différentes positions syntaxiques de *though*, voir Filippi-Deswelle et Ballier 2007.

³ La définition du terme « afterthought » est la suivante : « sth that you mention or add later because you did not think of it or plan it before. *He added as an afterthought, 'Bring Melanie too.'* » (LDCE 2003 : 27)

Quand « je » est un « autre »

En (1), on peut reconstituer le contexte (ou scénario) énonciatif suivant : l'énonciateur, qui est également le locuteur en chair et en os ici (« I »), commente en RP1 sa rencontre avec une femme de sa connaissance qu'il n'avait pas revue depuis vingt ans ; cette dernière est ensuite le sujet d'énoncé (noté ci-après S) de la RP (« she ») introduite par *how little* dans RP2, et demeure en dehors de l'échange du couple énonciatif ; on peut supposer qu'il s'adresse à un co-énonciateur-interlocuteur, non marqué dans l'énoncé, à savoir « you », co-locuteur réel. Le statut assertif conféré à RP1 est celui d'une assertion pleine et entière attribuable à l'énonciateur. A ce propos, il importe de ne pas confondre entre sujet parlant entendu comme simple relais d'un canal physique de transmission de sons articulés en un lieu et un moment donnés (ou locuteur dans le cadre d'une théorie de la communication) et énonciateur « locuteur-asserteur » entendu comme sujet-émetteur dans le cadre de la Théorie des Opérations Énonciatives :

« Dans certains cas, ça va pouvoir être ramené à une seule instance globale et dans d'autres ça va être séparé : je suis un locuteur avec cette identification qui se fait tout du long, et j'aurai 'je' ; en particulier lorsque je suis locuteur-asserteur, pour pouvoir affirmer, produire une assertion, il faut déclarer publiquement : une assertion intériorisée n'est pas une assertion ; et il faut d'un autre côté qu'il y ait un engagement d'une personne qui prend en charge, qui se porte garante, qui tient à affirmer quelque chose envers et contre vous. » (Culioli 1985 : 61-62)

Culioli précise ensuite le point suivant : « Il faut nécessairement cette instance de locution qui doit nécessairement être ramenée à une origine. Cette instance organise une permanence à travers les différents événements de locution » (1985 : 68). De sorte que, selon Guillemin-Flescher (2003 : 183, note 1), « l'énonciateur est [...] envisagé comme point de référence abstrait dans le calcul du temps, de l'espace et des personnes et comme support des modalités. »

Pour ma part, je souhaite préciser que j'emploierai le métaterme d'« asserteur » pour désigner l'énonciateur en tant que sujet « modal »⁴

⁴ Voir à ce sujet Filippi-Deswelle 2008a et 2008b à paraître. Je renvoie ici à Bouscaren et Chuquet 1987 : 144-145 ; surtout 181 : « La distinction entre sujet énonciateur et sujet asserteur intervient dès lors que le sujet énonciateur ne prend pas en charge (donc n'est

Filippi-Deswelle Catherine

responsable de son assertion. Il s'agit dans ce cas de renvoyer à diverses « instances abstraites » (locuteur-asserteur ; énonciateur-asserteur) au sujet desquelles une relation d'altérité en termes de séparabilité est envisageable (et actualisée selon les contextes) dans la mesure où elles sont « séparables et non pas nécessairement séparées » (Culioli 1985 : 61-62). Pour ce qui concerne RP1, on ne prend en compte ni la séparabilité entre locuteur et énonciateur (d'où l'instance « énonciateur-origine »), ni entre énonciateur-origine et énonciateur-asserteur au sein même de l'instance énonciative (énonciateur tout court). L'*altérité subjective* n'est alors pas de mise au plan du 'je', mais s'envisage par rapport à une instance énonciative distincte, repérée par dissociation inter-sujets, à savoir le co-énonciateur, construisant de la sorte une *altérité énonciative* sur le plan des représentations de l'énonciateur.

1.2. Statut assertif de RP2 et altérité intersubjective

En (1), dans un deuxième temps, l'énonciateur, dans le même tour de parole, commente RP1 en assertant un second énoncé venant caractériser davantage la femme dont il est question sur le plan de l'apparence physique. *Though* est ici placé en incise (entre virgules) après l'adjectif *extraordinary* qui fait office de prédicat par rapport à la RP extraposée qui le suit (*how little she's changed*) et qui contient aussi la nouvelle information pour le co-énonciateur, à savoir le peu de changement d'apparence malgré le passage des années. Il rappelle le cadre thématique par rapport auquel la surprise éprouvée par l'énonciateur se rapporte, à savoir l'énonciation de RP1. La surprise est définie par Culioli comme « une attente déjouée » où « dire que c'est 'déjoué' signifie que l'on obtient un résultat différent de celui auquel on s'attendait » (1985 : 66). Selon Celle (2006 : 52), « la surprise est la manifestation en situation de la non-conformité de la relation prédicative à l'attente de l'énonciateur. » Elle est donc la trace d'un écart notionnel entre une propriété attendue chez S et une propriété *autre*, celle qui est

plus l'asserteur) le contenu de ses énoncés mais **les rapporte à un autre**. [...] En dehors de ces cas de disjonction, énonciateur et asserteur ne sont pas distincts référentiellement dans les énoncés portant sur du **certain** : ce sont deux « fonctions » de la même « personne ». »

Quand « je » est un « autre »

prédiquée de S et constatée telle quelle dans la situation d'énonciation (notée ci-après Sit), dont l'assertion constitue alors la marque d'une *altérité*. RP2 est donc porteuse d'une modalité assertive à valeur rectificative, dans laquelle se manifeste un énonciateur confronté à une altérité à la fois *notionnelle* et *situationnelle*.

Rétroactivement, l'énonciation de RP2 fait apparaître que la cible de la rectification n'est pas l'assertion de RP1 en tant que telle. En effet, il ne s'agit pas pour l'énonciateur de nier le fait que la rencontre ait eu lieu, mais plutôt de revenir sur un énoncé implicite, non verbalisé, que l'on peut reconstituer à partir de RP1 selon la glose métalinguistique suivante : « car quand cela fait vingt ans qu'on ne s'est pas vu, on devrait avoir du mal à se reconnaître en raison du changement d'apparence physique occasionné par le passage des années » / « car le passage des ans ne va pas sans laisser de traces visibles sur la personne qui en est le siège ». Cette glose renvoie à un préconstruit de type physico-culturel partagé par tous.

Dans mes travaux sur la relation de concession, j'attribue la prise en charge d'un tel préconstruit à une instance énonciative abstraite de nature co-énonciative, dissociée de l'énonciateur, même si cet « autrui » n'est pas forcément identifié à l'interlocuteur. Il s'agit plutôt d'un co-énonciateur fictif, de nature générique, d'où l'emploi de 'on' dans la glose. On peut faire le rapprochement avec la question rhétorique où, selon Culioli, il s'agit de renvoyer à « un autrui fictif, c'est-à-dire un co-énonciateur qui n'est pas un interlocuteur » ([1990] dans *PLE T.1* 1990 : 110). Par ailleurs, Culioli ([1995] dans *PLE* 1999, T.3 : 181) signale que dans un énoncé comme « *on se dirait/croirait en été* », on a « une situation imaginaire construite par un sujet énonciateur (et locuteur) : [avec] *dire, croire*, comme marqueurs d'assertion, plus le conditionnel comme marqueur d'un repère fictif, outre l'instance subjective : *on/tu* (à valeur générale). » Il est ici question d'altérité énonciative sur le Paramètre S ou subjectif (Guillemin-Flescher 2003 : 185), donnant lieu à diverses dissociations subjectives.

On peut gloser le tout de la sorte : « Comme tout un chacun, on pourrait penser / tu pourrais penser que son visage aurait porté les marques de l'âge, eh bien, en fait, on se trompe / tu te trompes, car il n'en porte presque aucune ! » L'effet d' « *afterthought* » ressenti lors de l'énonciation de RP2 contenant *though* semble avoir pour cible le co-

Filippi-Deswelle Catherine

énonciateur et être destiné à déjouer les attentes d'autrui, construisant de la sorte une altérité *intersubjective*. C'est également le cas dans les exemples contextualisés (3), (4), (5) et (6) où le co-énonciateur cette fois est le lecteur tel que l'énonciateur, ici à la fois narrateur et personnage, se le représente, donc un co-locuteur virtuel (« you »), comme indiqué en (5) avec *you see* et en amont de (7) cité ci-après.⁵

(3) *“The bad news is that Debbie wants out. [...] What do you suggest?”*
“Perhaps we should call it a day,” I said, without premeditation. Jake nearly choked on his sautéed sweetbreads and polenta.
“You mean, kill the show at the end of this series?”
“Perhaps it’s reached the end of its natural life.” I wasn’t sure whether I believed this, but I discovered to my surprise that I wasn’t unduly bothered by the prospect.
Jake, though, was very bothered. He dabbed his mouth with his napkin. “Tubby, don’t do this to me. Tell me you’re joking.” (David Lodge, *Therapy*, Penguins, 1995 : 44 ; 46)

(4) *I’m writing this on my laptop on the train to London. First class, naturally. [...] Sometimes, when I’m in jeans and leather jacket, with my tramp’s haircut falling over the back of the collar, people glance suspiciously at me as if they think I’m in the wrong part of the train. Not the conductors, though – they know me. I travel up and down a lot on this line.* (David Lodge, *Therapy*, Penguins, 1995 : 32)

(5) *Alexandra is my shrink, my current shrink. Dr Alexandra Marbles. No, her real name is Marples. I call her Marbles for a joke. If she ever moves or retires, I’ll be able to say I’ve lost my Marbles. She doesn’t know I call her that, but she wouldn’t mind if she did. She would mind if she knew I referred to her as my shrink, though. She doesn’t describe herself as a psychiatrist,*

⁵ Dans le contexte antérieur de (7) cité dans la section 2, l'énonciateur (narrateur-personnage) explique à sa psy Alexandra (sa co-locutrice réelle) que dans les pages de son journal intime il s'adresse à un lecteur imaginaire (« you ») faisant office de co-locuteur virtuel (ce qui apparaît notamment dans les parenthèses de l'extrait) : « *“I can only write as if I’m speaking to someone.” (It’s true. Take this journal for example – I’ve no intention of letting anybody else read it, but I can only write it as if it’s addressed to a “you”. I’ve no idea who “you” is. Just an imaginary, sympathetic ear.)* » (David Lodge, *Therapy*, Penguins, 1995 : 21-22)

Quand « je » est un « autre »

you see, but as a cognitive behaviour therapist. (David Lodge, *Therapy*, Penguins, 1995 : 14)

(6) Friday evening. *Acupuncture at the Wellbeing Clinic this afternoon. Miss Wu began, as she always does, by taking my pulse [...]. [...] When I was dressed she came back into the room and we made an appointment for two weeks's time. Next Friday I have aromatherapy. Miss Wu doesn't know that, though.* (David Lodge, *Therapy*, Penguins, 1995 : 65 ; 67)

En (3) et (4), conformément à la position post-initiale de *though* qui permet (notamment) d'indiquer un contraste ciblé sur les rôles syntaxiques de la RP (sujet – prédicat) par rapport au contexte antérieur, l'énonciateur change le sujet de RP2 par rapport à celui de RP1, et inverse la polarité du prédicat : en (3), *Jake* est opposé à *I* en relation avec *be bothered / not be bothered* ; en (4), *the conductors* est opposé à *people* en relation avec *think I'm in the right part of the train / think I'm in the wrong part of the train*. En (5) et (6), avec *though* en position finale, le sujet de RP2 est identique à celui de RP1 mais le prédicat comporte une information nouvelle non co-orientée notionnellement avec le contexte antérieur : en (5), *mind (/ not mind) being called a shrink*, et en (6), *(know) / not know about aromatherapy*, où les parenthèses renvoient à la valeur co-orientée escomptée. L'énonciateur-narrateur attribue au lecteur imaginaire la croyance selon laquelle en (3) et (4)⁶, il n'y aurait pas lieu de faire de distinction entre la réaction de *I* ou de *people on the train* et celle d'autres sujets, ce qui est ensuite contrecarré par celles de *Jake* et de *the conductors* ; en (5) et (6), il s'inscrit contre les préconstruits suivants : « you might think that she wouldn't mind being called a shrink either / Miss Wu also knows about aromatherapy. »

⁶ On notera en (4) la présence de la locution épilinguistique « *Don't get the idea that...* » dans le contexte postérieur, qui peut servir de glose métalinguistique pour le fonctionnement de *though* sur le plan modal de l'« interlocution fictive » (Guillemin-Flescher 2003 : 187) : « *Don't get the idea that I'm an enthusiast for British Rail's Intercity service to London. Au contraire, as Amy would say (she likes to pepper her conversation with foreign phrases). There are a lot of things I don't like about it.* » (David Lodge, *Therapy*, Penguins, 1995 : 32)

Filippi-Deswelle Catherine

L'effet d' « afterthought » est construit par l'énonciation même de RP syntaxiquement autonomes : les RP2 sont disjointes des RP1 par une marque de ponctuation forte (un point) et aussi parfois par un changement de paragraphe comme en (3). L'énonciateur juge bon de prolonger son discours après coup, alors que les RP1 pouvaient faire office de totalité discursive n'appelant pas de suite particulière. Les RP2 explicitement reliées au contexte antérieur par *though* sont assertées par l'énonciateur sur le mode de la relance discursive, dans la mesure où elles font avancer le discours, ici dans une direction non co-orientée sur le plan notionnel, et lui permettent d'aborder une nouvelle thématique, ainsi construite comme non escomptée par le lecteur imaginaire : en (3), le narrateur semblait avoir clos la discussion (*“Perhaps it's reached the end of its natural life.” I wasn't sure whether I believed this, but I discovered to my surprise that I wasn't unduly bothered by the prospect.*), du moins de son point de vue, mais la prise en compte du point de vue divergent de *Jake* la relance néanmoins ; en (4), le discours ne se clôt pas sur le seul point de vue des voyageurs, tel que le lecteur imaginaire pourrait le partager et s'y arrêter, mais s'ouvre sur celui des contrôleurs, ce qui permet au narrateur de construire une nouvelle information le caractérisant, à savoir celle d'être un habitué de cette ligne de train en première classe pour son travail à Londres ; en (5) et (6), il s'agit du même procédé visant à construire, par touches successives, la caractérisation des personnages, celle de la psy et celle de l'acuponctrice, à l'encontre de traits considérés comme non pertinents par le lecteur imaginaire : le narrateur juge nécessaire d'ajouter un commentaire métalinguistique sur l'appellation de « psy », et de préciser qu'il est le seul à savoir qu'il voit plusieurs thérapeutes.

2. *Though* « adverbial » et la construction d'une altérité intrasubjective

2.1. Statut assertif de RP1 et non prise en compte de l'altérité

Cependant en (1), contrairement à (3), (4), (5) et (6), la syntaxe proche d'une exclamative semble indiquer que la surprise n'est pas simplement le fait du co-énonciateur mais aussi de l'énonciateur, qui a dû

Quand « je » est un « autre »

l'éprouver en premier, au moment même de la rencontre, à savoir avant de relater cette dernière au co-énonciateur-interlocuteur (co-locuteur réel) sans doute absent alors. Dans ce cas, c'est à son propre égard que l'énonciateur peut imputer la prise en charge du préconstruit attendu, qu'il fait sien en s'y identifiant en tant qu'origine assertive repérée par rapport à l'origine fictive des repérages énonciatifs. L'« afterthought » est toujours le fait de l'énonciateur, mais avec ici pour effet de déjouer ses propres attentes ; on aboutit alors à la construction d'une altérité intrasubjective, comme en (7), (8) et (9).

(7) *Alexandra thinks I'm suffering from lack of self-esteem. She's probably right, though I read in the paper that there's a lot of it about. There's something like an epidemic of lack of self-esteem in Britain at the moment. Maybe it has something to do with the recession. Not in my case, though. I'm not in recession. I'm doing fine. I'm well-off. I'm almost rich. [...] So what's the matter with me? Why aren't I satisfied? I don't know.* (David Lodge, *Therapy*, Penguins, 1995 : 21-22)

(8) *Fortunately, Laurence remains wonderfully galant. We went back to his flat when Rules began to fill up with the post-theatre crowd and talked some more, but there was no hanky-panky or any attempt at it. A strange thing happened when he saw me out, though. [...] When we opened the street door of the building, there in the entryway was one of those young vagrants you see everywhere nowadays, in a sleeping-bag. Well, I just ignored him, it seemed the safest thing to do, but Laurence said hallo to him, [...] as if the man, or boy rather, was somebody he knew.* (David Lodge, *Therapy*, Penguins, 1995 : 146-147)

(9) *Wednesday 24th Feb, 11.30 p.m. Bobby Moore died today, of cancer. He was only fifty-one. People in the media must have known he was ill, because the BBC had a tribute all ready to slot into Sportsnight tonight. It included an interview with Bobby Charlton that must have been live, though, or recorded today, because he was crying. I was nearly crying myself, as a matter of fact.* (David Lodge, *Therapy*, Penguins, 1995 : 89)

Lors de cette étape infralinguistique (que j'ai appelée 'implicite' précédemment) et où la préconstruction d'un état de fait escompté est à l'œuvre (Filippi-Deswelle 2007), l'énonciateur assume la relation primitive en tant que sujet asserteur de cette dernière sur un mode

Filippi-Deswelle Catherine

d'énonciation non-directe⁷, c'est-à-dire en tant qu'instance subjective-point de vue dérivée par décrochage, car identifiée à une instance énonciative fictive, virtuelle, sur un plan modal distinct de celui du certain, et donc en *rupture* (noté ω pour la valeur « oméga » du repérage chez Culioli) sous la forme d'une « déconnexion » entre la représentation attendue de l'événement et l'événement proprement dit en Sit, où c'est un état de choses inexistant qui est effectif (Culioli [1997] *PLE* 1999, T.3 : 28).⁸ Culioli ([1992] dans *PLE* 1999, T.3 : 160, note 5) précise que lorsqu'il parle d'assertion fictive dans le plan du fictif, « **fictif** ne signifie pas autre chose que 'énoncé à partir d'un repère subjectif imaginaire, décroché du sujet actuel, et permettant une représentation complexe, à savoir : '< **r** > est le cas' n'est pas nécessairement le cas'. »

Dans le cas du *though* dit « adverbial », l'accord se fait sur une étape infralinguistique dans la construction de l'interprétation, à savoir autour du préconstruit dont RP1 sert d'élément-source, et j'ajouterai notamment autour de l'accord portant sur son élément-but, par le biais de l'alignement de la position de l'énonciateur sur celle de l'énonciateur fictif par identification ; c'est-à-dire que l'énonciateur se fait asserteur par un effet de retour sur l'énonciateur fictif, ce que l'on peut gloser comme suit : « étant donné la relation primitive établie entre le passage des années et ses traces visibles sur S, j'aurais pu m'attendre à ce qu'elle ait changé, voire beaucoup changé (où 'je' renvoie à l'énonciateur fictif) ; je reconnais / j'admets la validation de cette relation préconstruite (où 'je' renvoie à l'énonciateur), en particulier de sa conséquence, en soi, sur le plan modal des attentes partagées par l'énonciateur fictif. »

2.2. Statut assertif de RP2 et altérité intrasubjective

Or, lors de l'énonciation de RP2, l'énonciateur s'écarte d'une telle position assertive consensuelle : dans le plan du certain, il refuse d'être l'asserteur de la propriété /changement physique visible chez S/ et en

⁷ Voir Wyld 2001 : 17-20 d'après Culioli [1986] dans *PLE* 1990, T.1 : 130 et [1993] dans *PLE* 1999, T.2 : 167.

⁸ Voir Dufaye et Khalifa (2006 : 179) sur la « déconnexion » à l'œuvre dans *If + -ED prétérit modal* : « la validation de la relation prédicative est déconnectée (ω) de la représentation subjective ; i.e. elle est en contradiction avec elle. »

Quand « je » est un « autre »

laisse la responsabilité à l'asserteur qu'il a maintenant cessé d'être dans Sit. Ce qui constitue pour lui la « bonne », la « juste » valeur à asserter en Sit, c'est le complémentaire linguistique de l'élément-but de la relation primitive, c'est-à-dire la quasi-absence de traces marquées sur S par le passage des années (*she's changed very little*). L'énonciateur est à la fois l'origine locutive des repérages et l'origine subjective de la prise en charge modale de la validation de RP2 sur un mode d'énonciation directe (contrairement à ce qui se passe pour RP1) : c'est-à-dire qu'il y a identification entre le rôle d'énonciateur-origine et le rôle d'énonciateur-asserteur dans le cadre du même plan modal, celui du certain ou encore de l'effectif. Ainsi, entre l'assertion de RP1 et celle de RP2, l'instance énonciative disant « je » en Sit, sur le plan de l'effectif, s'est démarquée de l'instance énonciative disant « je » également – mais c'était alors sur le plan du fictif – faisant donc, en définitive, figure d'un « je » qui est « autre » (à savoir autre que le « soi » disant « je » dans le plan du fictif), d'où le titre de ma communication : *quand « je » est un « autre »*. Même s'il y a identification entre le « je » de RP1 et le « je » de RP2 au plan de l'instance « énonciateur-origine », il y a déconnexion, à travers l'assertion de RP2, entre l'asserteur fictif de RP1 et l'asserteur non fictif de RP2.

« Je » est alors d'une part un « autre » pour soi-même, en tant qu'énonciateur fictif, mais aussi un « autre » pour autrui, que ce dernier soit le co-énonciateur fictif en (1) et en (8) avec *you see*, le co-locuteur virtuel (le lecteur du roman) en (7) et en (9), ou le co-locuteur réel (le psychanalyste) en (8). En effet, l'énonciateur de RP2 signale qu'il se dissocie sur le mode de la rupture du 'je' de son rôle d'asserteur fictif de l'élément-but du préconstruit, comme il se dissocie, ou encore se déconnecte, à la fois du 'on/tu' et du 'tu' dans leur rôle d'origines fictives énonciatives et assertives de l'élément-but du préconstruit. Je propose la glose suivante pour récapituler : « Car tout un chacun / toi, et aussi moi, nous aurions pu nous attendre à que cette personne ait beaucoup changé ; or moi, à travers RP2, j'informe tout un chacun / je t'informe, et je m'informe par la même occasion – je nous informe tous – du fait que je tiens à dire que je pense qu'elle a peu changé en vingt ans. »

On s'aperçoit par là que RP1 étant hors de cause mais fonctionnant comme terme-source d'une relation offrant matière à démarcation, à

Filippi-Deswelle Catherine

bifurcation (en termes culioliens⁹) vers RP2, RP2 fonctionne comme le terme-but d'une opération de parcours se rapportant au domaine notionnel dans lequel RP2 s'inscrit, soit en (1) *change physically / not change physically*. Mais il est apparu que la portée de cette opération de parcours s'étendait également aux instances énonciatives susceptibles de prendre en charge la validation de cette réévaluation qualitative, c'est-à-dire aux différentes instances énonciatives et assertives (fictives ou non) se rapportant respectivement à l'énonciateur et au co-énonciateur (Filippi-Deswelle 2006a). L'issue désigne l'énonciateur seul en tant qu'origine des repérages et origine assertive de la modalité de RP2 en Sit. Cela s'obtient après un balayage orienté à partir de la pointe de la bifurcation en **IE** (*change physically / not change physically*), vers I (*change physically*) pris en charge par le co-énonciateur fictif ('on/tu'), voire par le co-locuteur virtuel ('tu'), et par l'énonciateur fictif ('je' de RP1), puis vers E (*not change physically*) pris en charge par l'énonciateur non fictif ('je' de RP2). E fait figure de « bonne » valeur référentielle en Sit, et I est relégué au plan du fictif et au niveau infralinguistique (implicite), rendu accessible seulement grâce à une glose métalinguistique qui reconstitue l'ensemble du domaine notionnel parcouru. Comme dans la question rhétorique, il y a parcours avec issue (Culioli [1990] dans *PLE T.1* 1990 : 122). L'altérité notionnelle et subjective réside dans le fait que les deux branches de la bifurcation ne s'alignent pas, sont irréductiblement disjointes.

En (7), le fil de la réflexion tâtonnante de l'énonciateur-narrateur (*She's probably right [...] Maybe it has something to do with the recession.*) le conduit à se démarquer d'analyses attribuées à autrui (*Alexandra* ou *the paper*) ou à lui-même (*Maybe it has something to do with the recession.*). La position post-initiale de *though* lui permet de réorienter la discussion vers un autre sujet d'énoncé – on passe de *an epidemic of lack of self-esteem* à *in my case / I* – et de lui attribuer le même prédicat mais à la polarité négative cette fois (*be*) / *not be in recession*. Entre deux, l'énonciateur s'est déconnecté du préconstruit de l'énonciateur fictif, origine subjective de la prise en charge modale

⁹ Sur la bifurcation, voir Culioli [1992] dans *PLE* 1999, T.3 : 133, notamment, et Guillemin-Flescher 2003 : 187.

Quand « je » est un « autre »

implicite de « The fact that I might be in recession could explain my lack of self-esteem » car en Sit, une telle explication, pourtant envisageable, ne s'applique pas. De la sorte, l'énonciateur recentre la thématique de la discussion sur lui-même (*I'm doing fine.*) et sur son mal-être inexplicable (*So what's the matter with me? Why aren't I satisfied? I don't know.*).

En (8), l'énonciatrice-narratrice est le personnage féminin Amy qui est en analyse chez son psychanalyste, Karl Kiss, faisant ainsi office de co-locuteur réel. Elle lui explique que contrairement à ce qu'on pouvait attendre – Laurence est en instance de divorce avec sa femme – il ne lui a fait aucune avance (*but there was no hanky-panky or any attempt at it*), et si l'attente déjouée il y a, c'est de celle de Amy (voire de celle de Karl) qu'il s'agit. Cependant elle en vient à relater un épisode qui l'a surprise elle-même au moment des faits : elle ne s'attendait pas à ce qu'il y ait un SDF en bas de l'immeuble de Laurence, et encore moins à ce qu'il le salue. *Though* en position finale permet à l'énonciatrice de bifurquer, de revenir après coup sur un élément discordant (*a strange thing happened*) après avoir déconstruit en RP1 tout événement sortant de l'ordinaire, *no hanky-panky* s'inscrivant dans le droit fil de leur amitié platonique. Il y a donc finalement parcours des deux branches du domaine notionnel **IE** *something ordinary – happen / something strange – happen*, et passage par I (*something ordinary – happen = no hanky-panky*) attribué à l'énonciatrice fictive, puis à E avec issue sur E (*something strange – happen = say hallo to a young vagrant*) asserté par l'énonciatrice en Sit.

En (9), l'énonciateur-narrateur émet des hypothèses en termes de forte probabilité positive (*must have known*) au sujet des journalistes télé comme étant déjà au courant du mauvais état de santé de Bobby Moore, tandis que le choc a été total pour lui-même – ce qui explique l'hommage tout prêt diffusé par la BBC. Il hésite entre un montage préparé de longue date et un reportage en direct, pour opter en définitive pour la deuxième solution en raison des larmes du commentateur. *Though* final est la trace de la déconnexion de la position de l'énonciateur par rapport à celle de l'énonciateur fictif en faveur de la thèse des reportages élaborés bien avant la mort du joueur, dans le cadre d'une discussion intrasubjective fictive.

3. Altérité inter- et intra-subjective et téléonomie

Filippi-Deswelle Catherine

Etant donné que le narrateur s'adresse au lecteur imaginaire de son journal intime, il n'est pas exclu d'interpréter aussi ces énoncés dans le cadre d'une interlocution fictive – (7), (8) et (9) étant susceptible de recevoir une interprétation mixte, à la fois intra- et inter-subjective, comme (1) déjà traité et (2).

En (2) où *though* est en position finale dans RP2, le même énonciateur asserte tour à tour RP1 puis RP2 au sein du même tour de parole, comme en (1), mais l'énonciateur s'adresse à un co-énonciateur-interlocuteur réel. Ici, la relation entre RP1 et RP2 ne semble pas reposer sur une relation primitive, comme en (1), mais plutôt sur une relation de nature argumentative reposant sur une échelle qualitative propre à l'énonciateur. L'énonciateur répond visiblement aux propos antérieurs du co-locuteur réel pour les commenter. En RP1, l'énonciateur abonde dans le sens de ce dernier. En revanche, dans RP2, il énonce un éventuel contre-argument. Ainsi, après avoir émis un avis favorable en manifestant son intérêt pour sa proposition (*that sounds interesting*), il évoque un aspect défavorable concernant un probable manque à gagner (*we might lose some money*). Il met ainsi le co-énonciateur devant deux propriétés non co-orientées sur le plan téléonomique. Il s'agit alors de la norme personnelle (Celle 2006 : 61-62 ; 67), subjective, de l'énonciateur, et non d'une norme interpersonnelle. A la réflexion, RP1 apparaît comme le point de départ donnant lieu à un parcours évaluatif sur le plan de la recherche de l'adéquation avec la bonne valeur à asserter pour l'énonciateur, en relation avec un domaine notionnel représentable sous la forme d'une classe de valeurs instanciables en termes de « bon » / « mauvais », « favorable » / « défavorable », et dont l'issue peut distinguer telle ou telle sentence appréciative. Culioli évoque ce cas où « l'altérité provient d'une division d'ordre téléonomique entre des valeurs laudatives (bonnes, fastes) et des valeurs péjoratives (mauvaises, néfastes) », tandis qu'en (1), « la construction de l'altérité repose sur l'introduction d'une discontinuité, qui fait sortir du domaine de validation, tel qu'il avait été préconstruit (par autrui, ou par le sujet) » ([1992] dans *PLE* 1999, T.3 : 158).

On serait même en droit d'avancer que RP1 elle-même est le produit d'une première évaluation qualitative des propos antérieurs du co-énonciateur avec issue sur la valeur « favorable », ce qui aurait pu être matérialisé par la présence du marqueur discursif *well* en début de RP1,

Quand « je » est un « autre »

en tant que trace de cette opération de valuation par parcours d'un domaine notionnel (ici *sound interesting / not sound interesting*), avec issue sur la valeur I en RP1 : « Well, that sounds interesting. » Dans un deuxième temps, l'énonciateur éprouve la nécessité de faire le même travail appréciatif sur sa propre énonciation (c'est-à-dire RP1), qui aboutit comme on le sait à une valeur « défavorable » en RP2. Il s'avère qu'il émet une réserve non anticipée jusque là, après une pause réflexive qui se matérialiserait comme suit : « Well, I must also point to the fact that we might lose some money. » Deléchelle (1991 : 123) souligne à juste titre que « le statut syntaxique [transphrastique] du connecteur explique qu'il puisse si facilement permettre un commentaire soit sur la relation entre des unités assez larges soit sur l'acte même d'énonciation. »

Ainsi, après s'être accordé avec le co-énonciateur *et* avec lui-même en tant qu'asserteur de RP1 sur le bien-fondé de la proposition du co-énonciateur, l'énonciateur marque une pause évaluative à l'encontre de RP1, en effectuant un parcours sur la suite énonciative à lui donner : RP1 en est l'élément-source construisant un chemin d'accès vers un domaine notionnel-but à parcourir et susceptible de conduire soit vers l'assertion d'une valeur favorable, soit vers celle d'une valeur défavorable en RP2, comme c'est le cas en (2).

On peut ici envisager deux scénarios énonciatifs pour rendre compte de la relance discursive adversative dont *though* est le marqueur : soit l'énonciateur se désolidarise par dissociation énonciative d'une position appréciative qu'il attribue au seul co-énonciateur, soit il se désolidarise par dissociation subjective d'une position appréciative qu'il s'attribue à lui-même. Il peut donc se poser d'une part comme origine énonciative d'une altérité *intersubjective*, ou d'autre part comme origine énonciative d'une altérité *intrasubjective*, comme en (7), (8) et (9). Cela dépend du préconstruit qu'il repère par rapport à l'une ou l'autre des instances du couple énonciatif sur le plan modal du fictif : il peut projeter sur le co-locuteur un co-énonciateur fictif qui n'envisagerait pas qu'il puisse être question d'autre chose qu'un avis favorable abondant dans le sens de RP1 totalement pris en charge par l'énonciateur ; il peut projeter sur lui-même un énonciateur fictif qui, de même, ne saurait aller que dans le sens de l'orientation téléonomique précédemment assertée par lui. En bifurquant effectivement, c'est-à-dire dans le plan modal du certain, vers une issue au parcours non co-orientée avec l'attente des sujets ainsi

Filippi-Deswelle Catherine

préconstruite sur un plan fictif, l'énonciateur rejette tout alignement, toute identification entre lui-même et le co-énonciateur fictif d'une part, ou entre lui-même et l'énonciateur fictif d'autre part. Il se pose donc en tant que « je » étant un « autre », soit dans l'intersubjectivité, soit dans l'intrasubjectivité, à travers l'assertion pleine et entière de RP2 comme suite appréciative à donner à RP1 en Sit. L'effet produit par les énoncés adversatifs de type (2) correspond, au sein du même tour de parole, à un « afterthought » qui peut avoir pour cible soit le co-énonciateur, soit l'énonciateur lui-même (en tant que sujets qui n'avaient pas anticipé la possibilité d'une relance discursive) et qui réoriente la discussion à partir d'une valeur autre, ici de nature adversative.

L'opération énonciative de bifurcation est ainsi à l'origine de l'effet d' « afterthought » souvent noté lors de ces emplois de *though*. Or la glose de ce métadiscours implicite ne se fait pas uniquement en termes de surprise du co-énonciateur, comme en (3), (4), (5) et (6), et/ou de l'énonciateur, comme en (7), (8), et (9), par rapport à l'absence d'un état de choses escompté en Sit, ou en termes de non anticipation de tel ou tel propriété ou argument en Sit, mais aussi en termes de recherche par l'énonciateur de savoir s'il y a lieu ou non – c'est-à-dire s'il convient, s'il est approprié ou non – de poursuivre son discours sur tel ou tel commentaire sur S ou d'ouvrir la discussion sur tel nouveau thème du propos. Je renvoie ici au *telos* au sens large, selon Culioli, sous le métaterme de *téléonomie*, comme étant à l'origine de la relance discursive, et aux distinctions faites dans Culioli et Normand (2005 : 259-272) entre le *telos* (« c'est-à-dire le but objectif », p. 262), le *skopos* (« c'est-à-dire du but que se propose le sujet », p. 262) et le *stokhos* (comme relevant du « domaine de la conjecture (c'est ce que vous avez dans « stochastique »), de la réflexion, bref hors du sensoriel et de l'occurrence en situation », p. 271), ce dernier terme évoquant pour moi le plan modal fictif des attentes des sujets :

« Une fois que j'ai dit : qu'il y avait le **telos** par rapport au **skopos** et même par rapport au **stokhos**, quand j'ai dit qu'il y avait le **co-énonciateur** qui n'est pas l'**interlocuteur**, et quand j'ai dit que le co-énonciateur pouvait être rattaché à la relation de soi à soi, comme soi à un autre que soi et qui est soi-même, et que ça peut se rattacher à l'autre éventuellement, c'est-à-dire que ça glisse ; que j'ai dit qu'avec le *telos*, etc. il y avait l'**approprié**, le **bien**,

Quand « je » est un « autre »

le mal, le réussi, qu'il y avait la **bifurcation** qui fait que vous pouvez passer de : « A la bonne heure ! mais il reste que... »... c'est une gifle quoi ! C'est-à-dire : « Tu as parfaitement raison, il reste que... tu as tort » ; que vous pouvez **boucler** avec : « Pourquoi ? – Eh bien parce que. – Et pourquoi parce que ? – Eh bien parce que. »... tout ce genre de choses... je crois que du point de vue du linguiste, une fois de plus, je ne peux guère dire plus que ce que je viens [...] de dire de façon allusive [...]. » (Culioli et Normand 2005 : 280)

Conclusion

Ainsi, à travers l'altérité notionnelle et situationnelle et aussi l'altérité énonciative et/ou subjective que construit *though* dans son emploi de « connecteur transphrastique », se manifeste son fonctionnement anaphorique (commentaire après coup sur le contexte antérieur) et déictique (commentaire portant sur une thématique relancée qui intéresse l'énonciateur dans son actuel), qui lui confère ici le statut de marqueur d'altérité discursive, et même métadiscursive, chez un sujet énonciateur (« locuteur-asserteur » identifié au ou déconnecté du sujet modal « asserteur ») à la recherche d'ajustement intersubjectif et/ou intrasubjectif.

Bibliographie

- Bouscaren J. et Chuquet J. 1987. *Grammaire et textes anglais, Guide pour l'analyse linguistique*. Paris : Ophrys.
- Celle A. 2006. *Temps et modalité, L'anglais, le français et l'allemand en contraste*. EC Vol. 7, Collection Etudes Contrastives placée sous la direction d'Anne-Marie Laurian et Thomas Szende. Bern : Peter Lang.
- Culioli A. 1985. *Notes du séminaire de D.E.A. 1983-1984*. D.R.L. Poitiers : Université Paris 7.
- Culioli A. 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*. Tome 1, collection l'Homme dans la langue animée par Janine Bouscaren. Gap : Ophrys. (= PLE, T.1)
- Culioli A. 1999. *Pour une linguistique de l'énonciation, Formalisation et opérations de repérage*. Tome 2, collection l'Homme dans la langue animée par Janine Bouscaren. Gap, Paris : Ophrys. (= PLE, T.2)

Filippi-Deswelle Catherine

- Culioli A. 1999. *Pour une linguistique de l'énonciation, Domaine notionnel*. Tome 3, collection l'Homme dans la langue animée par Janine Bouscaren. Gap, Paris : Ophrys. (= PLE, T.3)
- Culioli A. et Normand C. 2005. *Onze rencontres sur le langage et les langues*. Collection l'Homme dans la langue animée par Janine Bouscaren. Gap, Paris : Ophrys.
- Deléchelle G. 1991. « Les connecteurs transphrastiques », in *Les états de l'adverbe*. Travaux linguistiques du CERLICO, vol. 3, 115-127.
- Dufaye L. et Khalifa J.-Ch. 2006. *L'épreuve de grammaire à l'agrégation d'anglais*. Paris : Ellipses.
- Filippi-Deswelle C. 2006a. « Parcours et interlexis (la relation de concession) », in *Corela*, Numéros spéciaux, *Le parcours*, Lucie Gournay et Gérard Mélis (éds), accessible en ligne à l'URL <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=986>
- Filippi-Deswelle C. 2006b. « *Though*, un connecteur hors norme ? », Colloque NORMA « Déviance, déviation et variation », 2-3 juin 2006, organisé par Camille Fort et Brian Lowrey, Université de Picardie Jules Verne, Amiens. A paraître aux Publications des Universités de Rouen et du Havre.
- Filippi-Deswelle C. et Ballier N. 2007. « Le *though* dit "adverbial" », in *Les Connecteurs, jalons du discours*. Agnès Celle, Stéphane Gresset et Ruth Huart (éds), Collection Sciences pour la communication. Bern : Peter Lang, 173-196.
- Filippi-Deswelle C. 2007. « Implicite, préconstruction et construction d'occurrence », Colloque national inter-langues des linguistes de l'ERLAC, « La notion d'implicite dans les théories linguistiques et ses utilisations en discours », 3 et 4 mai 2007, organisé par Catherine Filippi-Deswelle, Université de Rouen. A paraître aux Publications des Universités de Rouen et du Havre.
- Filippi-Deswelle C. 2008a. « La relation dite de « concession » ou l'inférence dominante dominée », in *Langues dominantes Langues dominées*, Textes réunis par Laurence Villard avec la collaboration de Nicolas Ballier, Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre, 353-371.
- Filippi-Deswelle C. 2008b. « Le sujet modal ou la construction du maître du JE en question », Colloque international « La construction du sujet », organisé par Natalie Depraz et Anne Besnault-Levita, co-organisé par Catherine Filippi-Deswelle, Jose Vicente Lozano, Laurence Villard et Rolf Wintermeyer, 5-7 juin 2008 à l'Université de Rouen. A paraître.

Quand « je » est un « autre »

- Guillemin-Flescher J. 2003. « Sujet énonciateur, sujet de l'énoncé dans la relation d'interlocution fictive », in *Le sujet*, Jean-Marie Merle (éd.), Bibliothèque des Faits de Langue. Paris : Ophrys, 183-192.
- Guimier C. 1988. *Syntaxe de l'adverbe anglais*. Lille : Presses Universitaires de Lille.
- Larreya P. et Rivière C. 2005. *Grammaire explicative de l'anglais*. 3^e édition. Paris : Pearson Longman.
- Longman Dictionary of Contemporary English, The Living Dictionary*. 2003. New Edition. Pearson Education. Harlow : Longman. (= LDCE)
- Wyld H. 2001. *Subordination et énonciation*. Cahiers de recherche - numéro spécial. Paris : Ophrys.

Abstract

Dans le présent article, et ce dans le cadre de la TOE d'Antoine Culioli, je me propose de traiter de la question de l'altérité énonciative au plan du Paramètre S (subjectif), à travers l'étude du marqueur *though* « adverbial » en anglais (dans son rôle de « connecteur transphrastique » Deléchelle 1991) et de ramener l'effet d' « afterthought » typique des énoncés adversatifs contenant *though*, ici au sein du même tour de parole, à l'opération énonciative de la bifurcation. Cette dernière s'étend non seulement aux domaines notionnels des énoncés mais aussi aux instances énonciatives susceptibles de les prendre en charge. *Though* est la trace d'un parcours ayant pour cible (en tant qu'instances énonciatives fictives n'ayant pas anticipé la possibilité d'une relance discursive) soit le co-énonciateur, soit l'énonciateur lui-même. La discussion est alors réorientée à partir d'une issue du parcours sur une valeur autre que escomptée, prise en charge par le seul énonciateur non fictif, en tant que « locuteur-asserteur » (Culioli 1985) et « sujet modal asserteur » (Filippi-Deswelle 2008). Ce dernier se pose donc en tant que « je » étant un « autre », soit dans le cadre d'une altérité *intersubjective*, soit dans celui d'une altérité *intrasubjective*.